



Note de présentation synthétique des CFU 2025 Ville et Annexes

L'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L2313-1 du CGCT pour instituer de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux, et notamment les notes de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles qui doivent être annexées au budget et au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville

1) Compte Financier Unique 2025 « Ville »

Le Compte Financier Unique rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis, par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique et, dans tous les cas, avant la clôture de l'exercice suivant.

La délibération d'affectation prise par l'assemblée délibérante est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce résultat.

Concernant le résultat de la section d'investissement, le besoin de financement ou l'excédent de la section de fonctionnement sont aussi repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique, qui est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice, accompagné des pièces justificatives correspondantes.

A Verneuil-en-Halatte, l'année 2025 s'est déroulée, comme les années précédentes, dans une démarche permanente d'efficience des dépenses de fonctionnement, par souci de gestion performante, en tenant compte des diverses augmentations structurelles de prix et pour compenser la baisse des ressources provenant de l'Etat qui s'est traduite par une disparition de la dotation globale de fonctionnement.

Pour une meilleure comparaison avec les années précédentes, l'analyse des résultats est réalisée en prenant en compte les dépenses réelles et les recettes réelles.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En ce qui concerne l'analyse des résultats :

- Les recettes réelles (6 517K€) ont augmenté de 2,78 % par rapport au CFU 2024 (6 341K€) (hors résultat reporté). Le taux de réalisation des recettes totales (hors résultat reporté et opérations d'ordre) par rapport au BP 2025 est de 105,88%
- Les dépenses réelles (4 306K€) sont en diminution de -2,43 % par rapport au CFU 2024 (4 413K€).

- Le taux de réalisation des dépenses totales par rapport au budget primitif est de 47,96%.
- Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élève à 1 674 K€.

Le résultat de clôture passe de 6 426 K€ en 2024 à 5 644 K€ en 2025.

1. Section de fonctionnement : les dépenses

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2025	CFU 2025
Dépense	Fonctionnement	011-Charges à caractère général	2 050 000,00 €	1 370 227,75 €
Dépense	Fonctionnement	012-Charges de personnel et frais assimilés	2 540 000,00 €	2 350 815,32 €
Dépense	Fonctionnement	014-Atténuations de produits	56 000,00 €	52 073,56 €
Dépense	Fonctionnement	023-Virement à la section d'investissement	3 900 000,00 €	0,00 €
Dépense	Fonctionnement	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	850 000,00 €	597 605,83 €
Dépense	Fonctionnement	65-Autres charges de gestion courante	788 000,00 €	505 409,91 €
Dépense	Fonctionnement	66-Charges financières	28 000,00 €	26 487,82 €
Dépense	Fonctionnement	67-Charges exceptionnelles	10 000,00 €	1 452,36 €
Dépense	Fonctionnement	68-Dotation provision risques et charges	3 000,00 €	0,00 €
Dépense	Fonctionnement	Total	10 225 000,00 €	4 904 072,55 €

2. Section de fonctionnement : les recettes

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2025	CFU 2025
Recette	Fonctionnement	002-Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	3 969 925,45 €	3 969 925,45 €
Recette	Fonctionnement	013-Atténuations de charges	15 000,00 €	9 142,86 €
Recette	Fonctionnement	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €	60 746,34 €
Recette	Fonctionnement	70-Produits des services, du domaine et ventes divers	290 653,47 €	317 004,42 €
Recette	Fonctionnement	73-Impôts et taxes	1 275 831,00 €	1 285 517,76 €
Recette	Fonctionnement	731 - Fiscalité locale	2 552 969,00 €	2 664 347,45 €
Recette	Fonctionnement	74-Dotations, subventions et participations	1 889 000,00 €	2 087 293,64 €
Recette	Fonctionnement	75-Autres produits de gestion courante	123 000,00 €	149 234,85 €
Recette	Fonctionnement	76-Produits financiers	15,00 €	16,99 €
Recette	Fonctionnement	77-Produits exceptionnels	8 606,08 €	4 224,62 €
Recette	Fonctionnement	78-Reprises sur dépréciations	0,00 €	294,42 €
Recette	Fonctionnement	Total	10 225 000,00 €	10 547 748,80 €

3. Section de fonctionnement : les résultats

	Fonctionnement	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		3 969 925,45 €
Opérations de l'exercice	4 904 072,55 €	6 577 823,35 €
Résultats de l'exercice 2025		1 673 750,80 €
Résultats de clôture		5 643 676,25 €

Avec l'**excédent de fonctionnement reporté**, la section de fonctionnement révèle, avant affectation des résultats, un **excédent de clôture de 5 644 K€** (Excédent reporté 3 970 K€ + excédent 2025 de 1 674 K€).

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur l'ensemble des dépenses réelles d'investissement, 3 980 K€ ont été consacrés aux dépenses d'équipement.

Les dépenses à reporter s'élèvent à 652 K€ en raison des travaux engagés qui se termineront en 2026 et les recettes reportées soit 797 K€ en raison des travaux engagés et à terminer en 2026 et des diverses subventions à percevoir.

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 ont été les suivantes :

Scolaire et Jeunesse :

Équipement : Acquisition de mobilier adapté pour la cantine Calmette.

Numérique : Modernisation de l'équipement informatique des écoles (13 PC portables et 1 PC bureautique pour les directions et enseignants).

Patrimoine scolaire : Réfection complète d'une salle de classe à l'école Calmette.

Aménagements extérieurs : Rénovation de la cour de l'école Calmette avec la création d'un îlot de fraîcheur pour le confort des enfants.

Performance énergétique : Poursuite du remplacement des menuiseries à l'école Ferry par des châssis modernes équipés de volets roulants.

Équipements techniques : Remplacement de la chaudière de la cantine Calmette.

Voirie et Sécurité :

Avenue du Général de Gaulle : réfection de la voirie et création d'une voie verte (en continuité de la Rue des Bois).

Rue de l'Égalité : Finalisation de la dernière tranche des travaux de sécurisation et de la voie verte.

Rue Victor Hugo : Travaux d'enfouissement des réseaux, réfection de la voirie et création d'un parking sécurisé.

Sécurisation routière : Aménagements de sécurité au carrefour du Marronnier, de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Jean-Jacques Fussien.

Entretien des voies : Réfection du chemin de Ronde et passage en sens unique de la fin de la rue de Verdun avec la création d'un abribus réglementaire.

Bâtiments Communaux et Cadre de Vie :

Services Techniques : Aménagement d'une salle de pause et de vestiaires pour le personnel.

Patrimoine : Réfection de la toiture de la salle Sainte-Geneviève.

Aménagements urbains : Opérations de démolition et de réaménagement au 3 rue Calmette ainsi que de la déconstruction de la grange en centre-ville.

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 3 748 K€ et il n'y a pas eu besoin de recourir à l'emprunt.

Les recettes à reporter s'élèvent à 797 K€.

Le Conseil Départemental a accordé ou prolongé plusieurs subventions pour un montant de 710 K€.

L'Etat (DSIL) va participer au financement des travaux de la 3ème partie de la création de la voie douce rue de l'égalité (306 K€).

La Région Hauts-de-France (FEDERS) soutient également ce projet de mobilité douce rue de l'Égalité avec une subvention de 225 K€.

La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte a attribué trois subventions via le fonds de concours 2025 pour un montant de 27 K€.

Le besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2025 s'élève à 1 679 K€.

Ce montant se décompose comme suit :

Le report du déficit d'exécution de l'exercice précédent à hauteur de 1 824 K€.

Le solde des Restes à Réaliser (RAR), qui représente un excédent de 145 K€ (différence entre les recettes et les dépenses engagées mais non encore décaissées).

La consolidation de ces deux éléments (déficit reporté minoré par le solde positif des RAR) fixe ainsi le besoin de financement global à 1 679 K€ pour l'ouverture de l'exercice.

L'épargne brute (*recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement*) mesure la capacité de la collectivité à générer des excédents de fonctionnement disponibles, si besoin est, pour de l'investissement futur. Elle s'établit à **2 211 K€** et permet de construire un budget 2026 comportant des projets d'investissements conséquents.

Population INSEE pour 2025 : 4 891 Habitants

Population INSEE pour 2024 : 4 912 Habitants

L'encours de dette de 1 664 K€ au 31/12/2025, soit 340 €/par habitant. Pour mémoire, au 31/12/2024, l'encours de la dette était de 1 697 K€ soit 346 €/habitant. A l'horizon de 2030 et si la commune n'a pas recouru à l'emprunt, la dette sera de 0 €.

Toutes sections confondues (investissement et fonctionnement), le résultat de l'exercice 2025 sera excédentaire de **1 603 K€** (Excédent de fonctionnement 1 674 K€ + déficit d'investissement – 71 K€).

Toutes sections confondues (investissement et fonctionnement), le résultat de clôture intégrant les résultats des exercices antérieurs sera excédentaire de **3 820 K€** (Excédent de fonctionnement 5 644 K€ + déficit d'investissement 1 824 K€)

Section d'investissement : les dépenses

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2025	CFU 2025
Dépense	Investissement	001-Solde d'exécution de la section invest. reporté	1 752 961,34 €	1 752 961,34 €
Dépense	Investissement	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €	60 746,34 €
Dépense	Investissement	041-Opérations patrimoniales	503 653,56 €	502 148,95 €
Dépense	Investissement	16-Emprunts et dettes assimilées	381 200,00 €	375 919,38 €
Dépense	Investissement	20-Immobilisations incorporelles	612 328,72 €	181 403,86 €
Dépense	Investissement	21-Immobilisations corporelles	5 343 509,94 €	3 799 095,45 €
Dépense	Investissement	Total	8 693 653,56 €	6 672 275,32 €

1. Section d'investissement : les recettes

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2025	CFU 2025
Recette	Investissement	021-Virement de la section de fonctionnement	3 900 000,00 €	
Recette	Investissement	024-Produits de cessions	220 000,00 €	
Recette	Investissement	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	850 000,00 €	597 605,83 €
Recette	Investissement	041- Opérations patrimoniales	503 653,56 €	502 148,95 €
Recette	Investissement	10-Dotations, fonds divers et réserves	2 857 463,58 €	3 009 167,13 €
Recette	Investissement	13-Subventions d'investissement	362 536,42 €	739 276,80 €
Recette	Investissement	Total	8 693 653,56 €	4 848 198,71 €

2. Section d'investissement : les résultats

	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultat reportés N-1	1 752 961,34 €	
Opérations de l'exercice	4 919 313,98 €	4 848 198,71 €
Résultats de l'exercice 2025	71 115,27 €	
Résultat de clôture	1 824 076,61 €	
Restes à réaliser	652 334,30 €	797 100,01 €
Solde des restes à réaliser		144 765,71 €
Résultats définitifs	1 679 310,90€	

Compte tenu des **résultats de clôture l'exercice 2025** qui sont caractérisés par :

- Un excédent sur la section de fonctionnement de **5 643 676,25 €**
- Un déficit sur la section d'investissement de **1 824 076,61 €**
- Restes à réaliser à reporter en 2026 : **144 765,71 € en recette d'investissement**
- Section d'investissement (dépenses) : 652 334,30 €
Section d'investissement (recettes) : 797 100,01 €

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un besoin financier de **1 679 310,90 €** (RAR 2025 dépenses + déficit d'investissement) - RAR 2025 recettes.

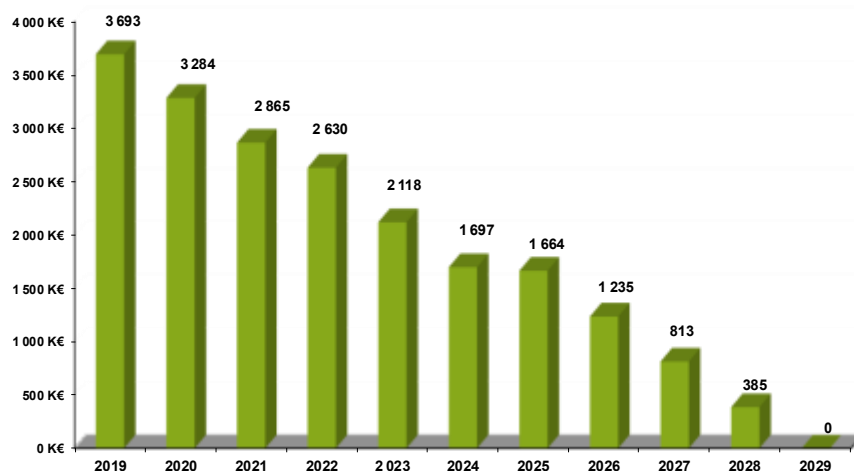
III. INFORMATIONS FINANCIERES

L'état de la dette :

RÉSULTATS FINANCIERS ESTIMÉS 2025

Profil de l'encours de la dette de 2019 à 2027 (situation au 31 décembre 2025)

L'endettement moyen de la strate par habitant est de 748 € (source AMF). Population INSEE 12/2025 : 4 891 habitants



Endettement ville de Verneuil / habitant en € 778 691 603 542 436 346 340 199 166 79 0

Les principaux Ratios :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025
Population (nombre d'habitants)	4 795	4 755	4 747	4 792	4 853	4 851	4 912	4 891
Dépenses réelles fonctionnement /population	925 €	774 €	772 €	814 €	845 €	909 €	898 €	899 €
Produit des impositions directes/population	580 €	614 €	631 €	673 €	726 €	763 €	778 €	808 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 309 €	1 380 €	1 090 €	1 106 €	1 260 €	1 225 €	1 291 €	1 333 €
Dépenses d'équipement brut/population	534 €	394 €	179 €	265 €	218 €	530 €	686 €	814 €
En cours de dette/population (au 31/12/N)	858 €	776 €	692 €	598 €	542 €	436 €	345 €	340 €
Dotation globale de fonctionnement/population	26,00 €	7,80 €	1,40 €	0,00 €	0,00 €	0,62 €	0,20 €	0 €
Dépenses de personnel /dépenses réelles de fonctionnement en%	47,2%	56,0%	58,7%	58,5%	58,1%	53,9%	52,3%	54,82%
Dépense de fonct. et remboursement de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement en%	105,0%	82,0%	78,8%	81,5%	75,2%	81,8%	76,27%	71,54%
Dépenses d'équipement brut /recettes de fonctionnement	41,0%	38,0%	16,5%	24,0%	21,1%	43,3%	53,2%	61,06%
En cours de la dette /recettes réelles de fonctionnement	65,5%	74,0%	63,5%	54,0%	43,0%	35,6%	26,8%	25,53%

A côté des ratios d'informations financières, d'autres ratios utilisés par les services des trésoreries et les chambres régionales des comptes permettent d'analyser la santé financière des communes :

- **La capacité de désendettement** (le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute dégagée au terme de l'exercice) est de 0,75 années en 2025. Si le seuil est inférieur à 8 ans cela indique une situation très saine et forte capacité d'investissement.
- **Le coefficient d'autofinancement** courant mesure la capacité de la ville à financer les investissements après paiement des charges de fonctionnement et de la dette (charges de fonctionnement+ remboursement de la dette/Produits de fonctionnement). Plus le ratio est faible plus la capacité d'investissement est élevée. Pour Verneuil en 2024 ce ratio s'élevait à 76,27% et pour 2025 il est de 71,54%. Lorsque le ratio est supérieur à 100%, la commune doit recourir à de nouveaux emprunts pour financer ses investissements.
- **Ratio de rigidité des charges structurelles** mesure dans la section de fonctionnement le poids des charges difficilement compressibles (charges de personnel + annuité de la dette/Produit de fonctionnement). A plus de 65% le seuil d'alerte est atteint car il n'y a plus de marge de manœuvre si les recettes baissent. A Verneuil en 2025, il est de 41,83% et est donc largement sous le seuil d'alerte (43,08% en 2024).
- **Le taux d'endettement de la ville** (Encours de la dette au 31/12/N /recettes réelles de fonctionnement) est égal à 0,25 année pour 2025 soit à quasiment un cinquième du seuil critique retenu par les Chambres régionales des Comptes : 1,45 /an (0,27 en 2024). Ce ratio permet de déterminer le temps théorique qu'il faudrait à la collectivité pour solder l'intégralité de sa dette en employant la totalité de ses produits pour l'éteindre.

IV. CONCLUSION

L'analyse des résultats financiers pour 2025 de la Ville de Verneuil-en-Halatte révèle une situation financière extrêmement solide, caractérisée par une gestion rigoureuse des dépenses et une forte capacité d'autofinancement.

1. Fonctionnement : Un excédent robuste

- Recettes en hausse : Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 517 K€, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2024, et ce sans augmentation des taux de fiscalité locale.
- Dépenses maîtrisées : Les dépenses réelles (4 306 K€) diminuent de 2,42 %. Cette baisse est portée par une stratégie énergétique efficace (baisse massive sur l'électricité et le chauffage urbain) et un audit des contrats de services.
- Résultat de clôture : L'excédent de fonctionnement cumulé fin 2025 est estimé à 5 644 K€.

2. Investissement et Autofinancement

- Investissements soutenus : Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3 980 K€ en 2025. Fait notable, les investissements réalisés sur les 12 dernières années (totalisant plus de 23 millions d'euros) ont été entièrement autofinancés.
- Capacité d'autofinancement : L'épargne brute reste élevée à 2 211 K€, témoignant de la bonne santé financière malgré la réalisation de nombreux projets.

3. Endettement : Une situation exemplaire

- Désendettement rapide : La capacité de désendettement est exceptionnelle : il ne faudrait que 0,75 an (9 mois) à la ville pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait toute son épargne. Pour comparaison, le seuil critique est de 8 ans.
- Dette par habitant : Elle est de 269 € fin 2025, soit près de trois fois moins que la moyenne de la strate (748 €).

4. Ratios d'analyse financière

- Rigidité des charges : Le ratio des dépenses fixes (personnel + dette) est de 41,83 %, bien en dessous du seuil d'alerte de 65 %, ce qui laisse une grande marge de manœuvre.
- Coefficient d'autofinancement : À 71,54 %, il confirme une forte capacité à investir après avoir payé les charges courantes (le seuil d'alerte étant à 100 %).

Conclusion pour le budget 2026 : La Ville peut aborder la construction du Budget Primitif (BP) 2026 avec une grande sérénité. Elle bénéficie d'une assise financière suffisamment robuste pour engager de nouveaux projets d'envergure ou absorber d'éventuelles hausses imprévues des coûts (énergie, etc.), tout en maintenant la stabilité de la pression fiscale.

V. BUDGETS ANNEXES

1) Compte Financier Unique 2025 budget Eau potable

a) Section d'exploitation : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Dépense	Exploitation	002- résultat d'exploitation reporté (déficit)		
Dépense	Exploitation	011- Charges à caractère général	125 000,00 €	13 544,35 €
Dépense	Exploitation	042-O d'ordre de transfert entre sections	93 415,77 €	93 415,77 €
Dépense	Exploitation	65- Autres charges de gestion courante	50 000,00 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	67- Charges exceptionnelles	224 237,07 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	68- Dotations aux provisions	2 347,16 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	Total	495 000,00 €	106 960,12 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Recette	Exploitation	002-Résultat d'exploitation reporté	347 943,13 €	
Recette	Exploitation	042-Op d'ordre de transfert entre sections	6 709,91 €	6 709,91 €
Recette	Exploitation	75- Redevance versés par les fermiers	2 347,16 €	0,00 €
Recette	Exploitation	78- Reprises sur amortissements et provisions	137 999,80 €	28 743,64 €
Recette	Exploitation	Total	495 000,00 €	35 453,55 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		347 943,13 €
Opérations de l'exercice	106 960,12 €	35 453,55 €
Résultats de l'exercice 2025	71 506,57 €	
Résultats de clôture 2025		276 436,56 €
Résultats définitifs (R002)		276 436,56 €

Fin 2025, la section d'exploitation présente un déficit d'exercice de **72 K€**.

Ce résultat s'explique par : Recettes réelles : **35 K€** - Dépenses réelles : **107 K€**

À titre de rappel, l'exercice 2024 s'était clôturé sur un excédent de **+49,8 K€**.

Ce solde négatif ne reflète pas une défaillance de la gestion du service ou une hausse structurelle des charges, mais résulte d'un incident de facturation externe. En raison d'un problème technique lié à l'actualisation des prix, la facturation de l'année 2025 a subi un retard important. Par conséquent, la société SUEZ n'a pas été en mesure de verser l'acompte contractuel des encaissements avant la clôture de l'exercice.

Il s'agit d'un simple décalage de trésorerie. La situation sera régularisée au premier trimestre 2026 :

- Date de versement prévue : 28 février 2026, un acompte de 80% a été versé le 02/02/2026.
- Montant estimé : 116 268,50 € (correspondant à la totalité des encaissements 2025).

Ce versement viendra mécaniquement rétablir l'équilibre financier du budget dès sa réception, compensant largement le déficit technique constaté au 31 décembre 2025.

Le résultat cumulé d'exploitation s'établit au 31/12/2025 à **+276 K€** (excédent reporté +348 K€ - déficit 2025 - 72 K€).

b) Section d'investissement : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Dépense	Investissement	040 - Opé d'ordre de transfert entre sections	6 709,91 €	6 709,91 €
Dépense	Investissement	041- Opérations patrimoniales	4 707,32 €	0,00 €
Dépense	Investissement	20 - Immobilisations incorporelles	183 760,00 €	0,00 €
Dépense	Investissement	21- Immobilisations corporelles	659 002,66 €	121 152,26 €
Dépense	Investissement	23 - Immobilisations en cours	137 820,11 €	
Dépense	Investissement	Total	992 000,00 €	127 862,17 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Recette	Investissement	001-Solde d'exécution section Inv. reporté	873 456,91 €	
Recette	Investissement	13- subvention d'équipements	20 420,00 €	0,00 €
Recette	Investissement	040 - Op d'ordre de transfert entre sections	93 415,77 €	93 415,77 €
Recette	Investissement	041 - Opérations patrimoniales	4 707,32 €	0,00 €
Recette	Investissement	Total	992 000,00 €	93 415,77 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		873 456,91 €
Opérations de l'exercice	127 862,17 €	93 415,77 €
Résultats de l'exercice 2025	34 446,40€	
Résultats de clôture 2025		839 010,51 €
Restes à réaliser	77 452,64 €	20 420,00 €
Solde des restes à réaliser	57 032,64 €	
Résultats définitifs (R001)		839 010,51 €

Le résultat d'investissement de l'exercice présente un déficit de **-34 K€** (recettes 94 K€ - dépenses 128 K€).

Les dépenses réalisées en 2025 correspondent à des reprises de branchement lors des travaux de voirie réalisés sur la commune.

Les restes à réaliser sur l'exercice 2025 :

Dépenses : 77 K€ (études)

Recettes : 20 K€ (subvention agence de l'eau)

Le résultat cumulé d'investissement s'établit au 31/12/2025 à **839 K€** (excédent antérieur : 873 K€ + déficit 2025 : - 34 K€).

L'excédent cumulé du budget eau potable s'établit au 31/12/2025 à **environ 1 115 K€** (fonctionnement + 276 K€ et investissement + 839 K€).

2) Compte Financier Unique 2025 budget Assainissement

a) Section d'exploitation : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Dépense	Exploitation	011- Charges à caractères générales	110 705,86 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	042- Op d'ordre de transfert entre sections	175 294,14 €	175 294,14 €
Dépense	Exploitation	65- Autres charges de gestion courante	20 000,00 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	67- Charges exceptionnelles	663 800,00 €	110 764,01 €
Dépense	Exploitation	Total	969 800,00 €	286 058,15 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Recette	Exploitation	002 - Résultat d'exploitation reporté	374 372,19 €	
Recette	Exploitation	042 - Op d'ordre de transfert entre sections	8 044,20 €	8 044,20 €
Recette	Exploitation	70613 – Vente de produits fabriqués	10 000,00 €	0,00 €
Recette	Exploitation	75 - Autres produits de gestion courante	137 583,61 €	205 667,25 €
Recette	Exploitation	77-Autres produits exceptionnels	439 800,00 €	0,00 €
Recette	Exploitation	Total	969 800,00 €	213 711,45 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		374 372,19 €
Opérations de l'exercice	286 058,15 €	213 711,45 €
Résultats de l'exercice 2025	72 346,70 €	
Résultats de clôture 2025		302 025,49 €
Résultats définitifs		302 025,49 €

Le résultat d'exploitation de l'année du budget « assainissement » s'établit en déficit à **-72 K€** (recettes 214 K€ - dépenses 286 K€).

L'excédent cumulé du budget assainissement s'établit au 31/12/2025 à **+ 302 K€** (excédent antérieur : + 374 K€ - déficit 2025 -72 K€).

Les dépenses réelles d'exploitation sont composées des dotations aux amortissements : 175 K€ et les recettes, de la surtaxe communale (206 K€).

Le prix de la surtaxe n'augmente pas et reste fixé à 0,80€/m3.

b) L'investissement : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Dépense	Investissement	040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 044,20 €	8 044,20 €
Dépense	Investissement	041 – Opérations patrimoniales	139 871,41 €	0,00 €
Dépense	Investissement	20-Immobilisations incorporelles	400 000,00 €	92 439,32 €
Dépense	Investissement	21-Immobilisations corporelles	1 430 084,39 €	0,00 €
Dépense	Investissement	23-Immobilisations en cours	150 000,00 €	0,00 €
Dépense	Investissement	Total	2 128 000,00 €	100 483,52 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2025	CFU 2025
Recette	Investissement	001 - Solde d'exécution section Inv. reporté	1 712 701,45 €	
Recette	Investissement	040 - Op d'ordre de transfert entre sections	175 294,14 €	175 294,14 €
Recette	Investissement	041 – Opérations patrimoniales	139 871,41 €	0,00 €
Recette	Investissement	13 – subvention d'investissement	100 133,00 €	0,00 €
Recette	Investissement	Total	2 128 000,00 €	175 294,14 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		1 712 701,45 €
Opérations de l'exercice	100 483,52 €	175 294,14 €
Résultats de l'exercice 2025		74 810,62 €
Résultats de clôture 2025		1 787 512,07 €
Restes à réaliser	60 665,70 €	100 133,00 €
Solde des restes à réaliser reporté		39 467,30 €
Résultats définitifs		1 787 512,07 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le **11/03/2026**

ID : 060-216006619-20260309-2026_11-DE



Le résultat d'investissement de l'exercice s'établit en **excédent à +75 K€** (recettes 175 K€ - dépenses 100 K€).

L'excédent d'investissement cumulé du budget assainissement s'établit au 31/12/2025 à **+ 1 787 K€** (Excédent antérieur : 1 712 K€ + excédent 2025 : 75 K€).

Il n'y a pas eu de travaux d'assainissement en 2025, nous avons lancé des études chez Amodiag Environnement concernant la réalisation de diagnostics du réseau d'assainissement et schéma des eaux pluviales pour un montant de 300 K€ TTC. (RAR 61 K€ reportés sur 2026).

L'excédent cumulé du budget assainissement s'établit au 31/12/2025 à **2 089 K€** (excédent d'exploitation 302 K€ + excédent d'investissement 1 787 K€).

Fin de la note de présentation des Comptes Financiers Unique 2025.